Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260626-DEL20260670-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2026

DELIBERATION 2026-06-70

OBJET : CANDIDATURE AU LABEL VILLE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 18 juin 2026

Date d'affichage : 18 juin 2026

En exercice : 33
Présents : 31
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Joël TRANVOUEZ, Monique BRONEC, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Catherine ANDRIEUX, Lionel BODIOU, Céline SENECHAL, Soisic VOXEUR, Eliane PICART, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Catherine MARREC, Yann LE JOLIVET, Daniel LE ROUX, Patrice SIDOINE, Eric LEFEUVRE, Laetitia COM, Nicolas CANN, Aurélie MESLET-KERVELLA, Nadya BOUGRINE, Lauriane CHATRY, Elodie LOUSSE, Carole LE PAPE-CAROFF, Abdourahim DIALLO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Xavier LE GUEN, Christine ROUDAUT, Yann DUPUY, Céline LE ROY, Charlène BERAULT ROLLAND conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procuration :
Pierre GRANDJEAN à Ingrid MORVAN
Adrien CONNAN à Monique BRONEC

Madame Elodie LOUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260626-DEL20260670-DE

CANDIDATURE AU LABEL VILLE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE

La Fédération Française des Véhicules d'époque attribue aux villes volontaires un label dont l'ambition est de créer un réseau national de communes engagées dans le développement touristique d'automobiles anciennes.

Il est attribué exclusivement aux communes qui favorisent l'accès et le stationnement des véhicules d'époque dans leur centre-ville. L'objectif est de faire cohabiter au sein des villes et des villages le patrimoine immatériel et matériel : musées, savoir-faire, manifestations et véhicules d'époque.

Le centre-ville de Guipavas a gagné en attractivité notamment grâce à la requalification des places Saint Herbot et Saint Eloi et de la présence de nombreux commerces à proximité.

Le patrimoine immatériel et matériel est riche et peut dans l'obtention de ce label s'appuyer sur le dynamisme de l'association « Les Vieux Pistons Bretons » qui organise régulièrement des rassemblements au centre-ville ainsi que des bourses d'échanges et des expositions de véhicules anciens.

De ce fait, la ville de Guipavas souhaite candidater durant l'année 2026 au label Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches administratives en lien avec la candidature de la ville et l'obtention du label auprès de la fédération française des véhicules d'époque.

Avis de la commission :
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 25 JUIN 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB





La secrétaire de séance,
Elodie LOUSSE

